

DÉCISION n° 2019-37 du 2 JAN. 2019  
portant désignation d'un expert externe ponctuel  
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur « des situations d'urgences, des affaires scientifiques et de la stratégie européenne » ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme FARGE Anne est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2020.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 2 JAN. 2019

Jean-Claude GHISLAIN  
~~Directeur~~  
Direction des Situations d'urgences, des affaires  
Scientifiques et de la Stratégie Européenne  
(DSSE)